

AMAP des Volontaires

CONTRAT LEGUMES SAISON 2025-2026

ECRIRE EN CAPITALES

Par la signature de ce contrat, **je, soussigné(e), adhérent(e) de l'AMAP des Volontaires**, ayant réglé ma cotisation pour l'année 2025-2026 (cf. bulletin d'adhésion 2025-2026)

Prénom, Nom	Email (en majuscule)	Téléphone	Adresse

Si vous souscrivez à plusieurs, merci de préciser les noms et emails des deux bénéficiaires

☐ **Je souscris un abonnement pour la saison allant d'octobre 2025 à fin septembre 2026, soit entre 39 et 45 distributions en fonction des aléas climatiques.**

Cet abonnement me donne droit à des légumes frais, cultivés sans herbicides ni pesticides de synthèse, certifiés bio par Ecocert, disponibles à mesure qu'ils mûrissent.

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte, cependant, j'accepte d'assumer ces risques, sachant que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

☐ **Je m'engage à :**

- **assurer une distribution au moins trois fois dans la saison,**
- **participer à une sortie à la ferme au moins une fois dans la saison,**
- **mentionner à l'agriculteur partenaire et aux autres membres de l'AMAP mes satisfactions et insatisfactions,**
- **informer le responsable distribution si je ne peux pas venir chercher ma part.** Aucun remboursement ne sera effectué. Je peux aussi proposer mon panier aux intermittents. Les parts de récolte de personnes dont l'absence sera injustifiée pourront être partagées entre les adhérents, remises en stock, ou remises à une œuvre caritative.

En contrepartie, Chloé Jakubowicz, agricultrice partenaire

Adresse : 18, rue des Moulins, Les Millonets 95510 Vienne-en-Arthies

Email : chloe@champ-libre-ferme.fr

N°TVA : FR34933095549

s'engage à :

- **livrer chaque semaine des produits biologiques, frais, de saison, de sa ferme ou exceptionnellement d'une ferme partenaire (à condition de le mentionner),**
- **être présente aux distributions, alternativement avec les autres membres de son équipe**
- **donner régulièrement des nouvelles des cultures,**
- **accueillir les adhérents à la ferme,**
- **être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail,**
- **mentionner aux membres abonnés de l'AMAP les difficultés rencontrées.**

Veuillez compléter et signer le verso

QUANTITÉ & MODALITÉ DE PAIEMENT

(cochez les cases correspondantes)

LÉGUMES	1 part de récolte (panier entier) 42 x 23 € Total 966 €	½ part de récolte (demi-panier) 42 x 12,50 € Total 525 €	Le(s) chèque(s) est (sont) à libeller à l'ordre de Ferme Champ Libre et est (sont) remis lors de l'inscription. Merci d'en indiquer ci-dessous le (ou les) numéro(s) et la banque	
1 chèque (tirés en octobre)	☐ 966€	☐ 525€	Chq n° <u>OU</u> Virement "AMAP VOL+NOM"*	
2 chèques (tirés en octobre et avril)	☐ 483€ ☐ 483€	☐ 262,50€ ☐ 262,50€	Chq n° Chq n°	
3 chèques (tirés en octobre, février et juin)	☐ 322€ ☐ 322€ ☐ 322€	☐ 175€ ☐ 175€ ☐ 175€	Chq n° Chq n° Chq n°	
6 chèques (tirés en octobre, décembre, février, avril, juin et août)	☐ 161€ ☐ 161€ ☐ 161€ ☐ 161€ ☐ 161€ ☐ 161€	☐ 87,50€ ☐ 87,50€ ☐ 87,50€ ☐ 87,50€ ☐ 87,50€ ☐ 87,50€	Chq n°	Chq n°
			Chq n°	Chq n°
			Chq n°	Chq n°

*Virement uniquement disponible pour le règlement en une fois à l'inscription en octobre : Ferme Champ Libre, IBAN FR7610278063180002175240390, BIC CMCIFR2A

**Pour les membres s'inscrivant en cours de saison, le montant de l'abonnement sera fixé au prorata des distributions restantes.

OPTION FRUIT S

Je souscris à l'option fruits pour la saison (octobre, puis mai à septembre) en fonction des places disponibles	☐ 90 € 1 un chèque séparé (tiré en juin)	Merci d'en indiquer ici le n° Chq n°
--	---	--

CALENDRIER DES DISTRIBUTIONS & DES SORTIES À LA FERME

Sauf indication contraire, les distributions ont lieu le lundi soir au Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre, 75015 Paris, de **18h15 à 19h15**. La distribution est placée sous l'entière responsabilité de l'association de l'Amap des Volontaires.

Planning des distributions (D) et sorties à la ferme (S)									
N°	Date	N°	Date	N°	Date	N°	Date	N°	Date
S1	sam. 4 oct. 25	S3	dim.14 dec. 25	D20	<i>lun. 2 mars 26</i>	D29	lun. 8 juin 26	D39	lun. 17 août 26
D1	lun. 6 oct. 25	D11	lun. 15 déc. 25	S6	dim. 8 mars 26	D30	lun. 15 juin 26	D40	lun. 24 août 26
D2	lun. 13 oct. 25	D12	lun. 5 janv. 26	D21	<i>lun. 9 mars 26</i>	S9	sam. 20 juin. 26	S11	dim. 30 août 26
D3	lun. 20 oct. 25	D13	lun. 12 janv. 26	D22	<i>lun. 16 mars 26</i>	D31	lun. 22 juin 26	D41	lun. 31 août 26
D4	lun. 27 oct. 25	S4	dim.18 jan. 26	D23	<i>lun. 23 mars 26</i>	D32	lun. 29 juin 26	D42	lun. 7 sept. 26
D5	lun. 3 nov. 25	D14	lun. 19 janv. 26	S7	sam. 11 avr 26	D33	lun. 6 juil. 26	D43	lun. 14 sept. 26
D6	lun. 10 nov. 25	D15	lun. 26 janv. 26	D24	<i>lun. 4 mai 26</i>	S10	sam. 11 juil. 26	D44	lun. 21 sept. 26
S2	sam.15 nov. 25	D16	lun. 2 févr. 26	D25	<i>lun. 11 mai 26</i>	D34	lun. 13 juil. 26	S12	sam. 26 sept. 26
D7	lun. 17 nov. 25	D17	lun. 9 févr. 26	D26	<i>lun. 18 mai 26</i>	D35	lun. 20 juil. 26	D45	lun. 28 sept. 26
D8	lun. 24 nov. 25	S5	dim.15 fev. 26	D27	mar. 26 mai 26	D36	lun. 27 juil. 26		
D9	lun. 1 déc.. 25	D18	lun. 16 févr. 26	S8	sam. 30 mai 26	D37	lun. 3 août 26		
D10	lun. 8 déc. 25	D19	lun. 23 févr. 26	D28	lun. 1 juin 26	D38	lun. 10 août 26		

Ce contrat est établi en 1 exemplaire, conservé par l'agricultrice.

Fait à Paris, le

Agricultrice partenaire

Adhérent(e) de l'AMAP des Volontaires

Chloé Jakubowicz

Nom

Signature